

QUEL MASTER APRÈS VOTRE LICENCE ?

trouvermonmaster.gouv.fr

propose un panorama détaillé de tous les diplômes nationaux de master des établissements d'enseignement supérieur français.

Découvrez la diversité de l'offre de formation, informez-vous sur les contenus, les capacités d'accueil, les lieux de formation, les modalités d'examen des candidatures, les mentions de licence conseillées pour y accéder...

N'attendez pas ! Repérez les masters qui vous conviennent le mieux en quelques clics !

Vous êtes étudiant.e en licence ou titulaire d'une licence (DNL)
VOUS SOUHAITEZ INTÉGRER UN MASTER

Le master c'est



Un recrutement des étudiants à l'entrée en 1^{re} année (sauf dérogations)



Un cursus de 4 semestres sans sélection intermédiaire



Une insertion professionnelle à haut niveau ou une poursuite en doctorat

Consultez le portail national des masters

trouvermonmaster.gouv.fr



Une recherche affinée par critères



Une description détaillée de chaque formation



Un accès à toute l'offre nationale de master



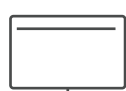
Une présentation des modalités d'accès à chaque formation



Repérez les cursus de master qui vous conviennent le mieux

Augmentez vos chances d'admission en première année de master

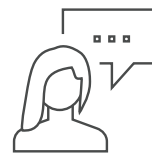
Je m'inscris en master



À partir de mars 2018

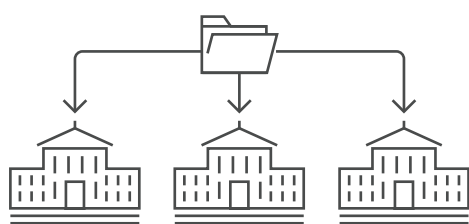
Je m'informe sur trouvermonmaster.gouv.fr

Je dispose d'une information centralisée et complète me permettant de faire des choix d'orientation pertinents.



Je me rapproche des services universitaires d'orientation

qui me conseillent sur mes candidatures afin d'intégrer un master correspondant à mon projet professionnel.



Je candidate directement auprès de chaque établissement

Les établissements peuvent fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année de master : mon admission est alors subordonnée au succès à un concours ou à l'examen de mon dossier.



Si je suis admis.e

Je m'inscris directement auprès de l'établissement concerné selon les procédures propres à ce dernier.



Si je ne suis admis.e dans aucune formation

Je m'informe auprès des services universitaires d'orientation, avant de contacter le rectorat. Ils m'accompagnent dans ma démarche de poursuite d'études (précisions concernant mon projet professionnel, rédaction de ma lettre de motivation...).



À partir de juin 2018

Je saisis rapidement, via trouvermonmaster.gouv.fr, les services rectoraux qui me proposeront une admission dans un master tenant compte de l'offre de formation existante, de mon parcours personnel et de mon projet professionnel.



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

trouvermonmaster.gouv.fr

MIEUX S'INFORMER..... POUR MIEUX S'ORIENTER